

ARCHÉOLOGIE  
DE LA FRANCE  
INFORMATIONS

## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia  
Languedoc-Roussillon | 1992

---

### Peyriac-de-Mer – L'Îlette

Jean-Pierre Cantet

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/11716>  
ISSN : 2114-0502

#### Éditeur

Ministère de la culture

#### Référence électronique

Jean-Pierre Cantet, « Peyriac-de-Mer – L'Îlette », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Languedoc-Roussillon, mis en ligne le 01 mars 2004, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/11716>

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Peyriac-de-Mer – L'Îlette

Jean-Pierre Cantet

---

Date de l'opération : 1992 (SD)

Inventeur(s) : Cantet Jean-Pierre

- 1 Le site de L'Îlette se trouve à un kilomètre au nord du village de Peyriac-de-Mer, sur le versant ouest de la colline calcaire du Doul qui culmine à 56 m d'altitude et qui s'intègre dans un ensemble de reliefs à profil dissymétrique entourant le petit étang salé du Doul. Ces reliefs constituent un promontoire rocheux en forme de presqu'île, qui domine les vastes étangs de Bages et de Sigean dans lesquels il sépare deux sous-ensembles : l'étang de Saint Paul, au nord, et celui de Peyriac-de-Mer, au sud.
- 2 Le site archéologique s'étend aux alentours de la maison dite « Bergerie de l'Îlette », sur un versant occupé par de la garrigue dans sa partie supérieure, et planté essentiellement de vignes ou d'arbres fruitiers dans sa partie moyenne et basse, jusqu'à la route départementale (RD 105).
- 3 Connue de longue date, ce site a fait l'objet, au début du siècle, de recherches restées inédites, de la part de Philippe Hélène, puis Eugène Genson et Henri Fabre. Dans les années 1960, des prospections et des sondages ont été menés par le groupe archéologique de Peyriac, ainsi que par Jean Guilaine et André Coffyn [(Coffyn, André ; Fabre, Henri. 1962.) et (Guilaine, Jean ; Coffyn, André ; Fabre, Henri ; Lauriol, Jacques. 1963-1964.)]. Plus récemment, les prospections ont été reprises avec succès par Henri Barboteau, du groupe archéologique de Peyriac : d'importantes séries lithiques et céramiques ont été recueillies.
- 4 L'intérêt particulier de ce gisement réside dans la présence d'un matériel archéologique du Néolithique moyen, appartenant essentiellement au groupe de Bize dont on aurait ici l'un des plus importants habitats de plein air. La possibilité d'une intervention, pour un temps limité, sur des parcelles appartenant à Maurice Taillade, nous a incités à y entreprendre des sondages afin de tenter de découvrir des structures en place, de dégager les caractères de son paléoenvironnement et de caler dans le temps la position du

groupe de Bize. Ces recherches étaient placées dans le cadre de l'action thématique programmée « Temps et espace dans le bassin de l'Aude, du Néolithique à l'âge du Fer », dirigée par Jean Guilaine.

## La fouille et ses enseignements

- 5 Grâce au concours de la municipalité de Peyriac-de-Mer qui a mis gracieusement à notre disposition un engin mécanique, des tranchées exploratoires ont été ouvertes dans des taches sombres de sols anthropisés, nettement visibles sur le terrain.
- 6 Dans la parcelle 728, proche de la route départementale D 105, la tranchée ouverte sur une quarantaine de mètres de longueur, *grosso modo* selon un axe nord-sud, a révélé que la couche noire, remaniée par les labours et épaisse de 0,50 m environ, repose sur le *substratum* marneux jaune clair, lui-même atteint dans sa partie supérieure par les travaux agricoles récents. Aucune structure en place, bâtie ou en creux n'a été observée. Hormis quelques éclats de silex peu caractéristiques, il n'a été recueilli aucun matériel archéologique.
- 7 Les recherches ont ensuite porté sur la parcelle 727, située à l'est et au-dessus de la précédente dont elle est séparée par un mur de soutènement en pierre sèche. Seule la moitié ouest de cette parcelle est cultivable, le reste étant constitué de garrigue et de rocaïlle provenant soit d'affleurements rocheux en place, soit de l'effondrement d'anciens murs de soutènement de terrasses situées en amont. Une tache de sol sombre, visible sur les clichés de l'IGN, s'étend sur la partie médiane de cette parcelle.
- 8 Le décapage à la pelle mécanique a fait apparaître, à 0,60 m de profondeur environ, des blocs calcaires susceptibles d'appartenir à des structures archéologiques. Une surface de 42 m<sup>2</sup> a été dégagée pour être fouillée ; un carroyage métrique a été installé, les carrés étant désignés par des lettres de A à F du nord au sud et des chiffres de 1 à 7 d'est en ouest.

## Les observations stratigraphiques

- 9 La stratigraphie la plus complète a été relevée sur la bordure sud de la fouille [ (Fig. n°1 : Coupe est-ouest, sur la bordure sud de la fouille) et (Fig. n°2 : Détail de la coupe est-ouest)]. Elle fait apparaître, vers 0,50 m à 0,60 m de profondeur, au-dessous des terres remaniées (C1), une couche noirâtre (C2) dont l'épaisseur varie entre 0,10 m et 0,40 m environ. Cette couche s'amincit progressivement de l'est vers l'ouest, c'est-à-dire de l'intérieur vers l'extérieur de la tache sombre visible en surface. Il faut noter, vers l'est, la présence en son sein de blocs calcaires assez volumineux (0,20 m<sup>3</sup> à 0,30 m<sup>3</sup>). Aucune stratification fine n'est visible dans ce niveau qui repose sur un *substratum* jaune renfermant des cailloutis et des blocs calcaires hétérométriques (C3). Seul le niveau C2 renferme des vestiges archéologiques.
- 10 D'autres observations stratigraphiques ont montré le même dispositif sur le reste du sondage, les différentes couches étant affectées d'un léger pendage sud-nord, selon la pente du terrain.

- 11 La couche 2 forme donc un amas lenticulaire plus épais dans sa partie médiane aval que dans sa périphérie, ce qui peut s'expliquer par la présence du mur de soutènement qui a favorisé l'accumulation des terres au cours du temps.

## La répartition spatiale du mobilier

- 12 La fouille par décapages successifs a fait apparaître d'assez nombreux blocs calcaires [ (Fig. n°3 : Plan général de la fouille) et (Fig. n°4 : Vue générale du chantier)], en particulier dans l'angle sud-est du chantier où certains d'entre eux atteignent 0,30 m de côté, les autres étant de dimensions moindres. Ils forment des amas relativement importants en F2 et en E2, E3, D2, D3. Un second groupe se localise en C1, C2, C3. Un bloc plus volumineux mais isolé se trouve en C/D4, tandis que les autres carrés présentent parfois des blocs épars. Ces blocs sont présents au sein de la couche 2, mais certains se trouvent aussi à la jonction avec la couche 3 qui en renferme également et dans laquelle ils se mêlent à des cailloutis calcaires. Cette observation a bien été confirmée dans la partie sud-ouest de la fouille où le décapage a mis à nu la couche 3 qui remonte dans ce secteur.
- 13 La répartition des blocs dans l'angle sud-est (Fig. n°5 : Amas de blocs dans l'angle sud-est) ne permet pas d'affirmer qu'il s'agit des restes de structures organisées telles que foyers, calages, aires empierrées ou murettes. La position altitudinale des blocs en question suit une légère pente sud-nord, correspondant à la pente naturelle du terrain. D'autre part, cette zone est pauvre en vestiges archéologiques et ne présente aucune trace cendreuse, charbonneuse ou rubéfiée, de tels indices étant d'ailleurs absents sur les autres carrés étudiés.
- 14 Plusieurs hypothèses peuvent être formulées à l'égard de ces amas de pierres.
- 15 Soit nous sommes en présence de structures démantelées méconnaissables mais restées sur place, soit il s'agit de structures démantelées situées plus en amont et dont les blocs se sont répandus sur le sol, à moins qu'il ne s'agisse simplement de dépôts de pente hétérométriques descendus par gravité des niveaux rocheux susjacentes.

## Le mobilier archéologique

- 16 L'essentiel du mobilier archéologique provient de la partie nord de la fouille (Fig. n°3 : Plan général de la fouille) et tout particulièrement du quart nord-est. Il s'agit principalement de tessons de céramiques très fragmentées, ne dépassant guère quelques centimètres de côté pour les plus importants, ainsi que d'éclats de silex, parmi lesquels une quinzaine de pièces retouchées ou utilisées.
- 17 Ces vestiges se répartissent de façon assez aléatoire dans la couche 2, tant en altitude qu'en planimétrie, ce qui ne permet pas de distinguer de niveaux qui pourraient être mis en relation avec des niveaux d'habitat ou des aires de circulation. Il faut noter cependant la raréfaction nette des vestiges vers la base de la couche 2 et leur absence dans la couche 3 qu'on peut donc considérer comme le substratum naturel.

## La céramique

- 18 Elle est relativement abondante, puisque 208 tessons ont été cotés. Elle reste néanmoins très fragmentée. Les tessons les plus importants sont peu nombreux et ne dépassent pas 4 cm de côté. La majeure partie est constituée par des fragments de petites dimensions, de 2 à 3 cm<sup>2</sup> de surface.
- 19 Les tessons les plus épais atteignent 0,13 cm à 0,15 cm (1 tesson), les épaisseurs les plus fréquentes comprises entre 0,6 cm et 0,8 cm. Les plus minces mesurent entre 0,4 cm et 0,5 cm, tandis que trois n'ont que 0,35 cm d'épaisseur.
- 20 Les pâtes sont généralement sombres, allant du gris ou du noir au marron. La surface est assez fréquemment beige ou marron clair, parfois orangée. Le dégraissant, plutôt grossier, se compose de grains de quartz, de petits nodules calcaires, ou de calcite pilée dont les cristaux rhomboédriques sont facilement identifiables.
- 21 Dans ce lot céramique, on peut distinguer quelques tessons remarquables : fragments de rebords, moyens de préhension et décors. Les fragments décorés et les rebords représentent 8,17 % de l'ensemble et les prises 2,40 %.
- 22 À cause de leurs dimensions réduites, l'étude des rebords ne permet guère que des suppositions quant à leur orientation et aux formes et dimensions des récipients auxquels ils appartenaient.
- 23 Trois fragments peuvent appartenir à des écuelles du type de Bize caractérisées, selon Jean Guilaine (Guilaine, Jean. 1997. ), par une lèvre éversée, le bombement de la paroi interne supérieure et l'angle bien marqué de la carène : ce sont les n<sup>os</sup> 1, 16 et 17, (Fig. n<sup>o</sup> 6 : Céramique : rebords non normés), bien qu'ils ne possèdent pas le départ de la carène.
- 24 On peut rattacher les fragments n<sup>os</sup> 6 (Fig. n<sup>o</sup> 6 : Céramique : rebords non normés), 22 (Fig. n<sup>o</sup> 7 : Céramique : tessons décorés) et éventuellement 4, 10 et 11, (Fig. n<sup>o</sup> 6 : Céramique : rebords non normés) à des bols ou des petits récipients de ce genre.
- 25 Des vases à lèvre simple sont représentés par les tessons n<sup>os</sup> 5, 12, 13, 15, (Fig. n<sup>o</sup> 6 : Céramique : rebords non normés), tandis que les n<sup>os</sup> 7, 8 et 9 (Fig. n<sup>o</sup> 6 : Céramique : rebords non normés) appartiennent plutôt à des récipients à léger col droit, peut-être d'allure sphérique.
- 26 Les n<sup>os</sup> 2 (Fig. n<sup>o</sup> 6 : Céramique : rebords non normés) et 31 (Fig. n<sup>o</sup> 7 : Céramique : tessons décorés), qui porte un décor, peuvent être des fragments de coupes d'allure évasée.
- 27 Les tessons décorés, malheureusement de très petites dimensions (Fig. n<sup>o</sup> 7 : Céramique : tessons décorés), montrent essentiellement des incisions ou des cannelures horizontales soulignant parfois la lèvre d'un récipient (n<sup>o</sup> 22, n<sup>o</sup> 31), sur la face externe ou sur la face interne (n<sup>o</sup> 31). Ces incisions s'associent à des traits obliques (n<sup>os</sup> 18 et 31) ou à des motifs en méandres (n<sup>o</sup> 28 et peut-être n<sup>o</sup> 20). Quelques pointillés existent aussi (n<sup>os</sup> 32, 33 et 34).
- 28 Les éléments de préhension sont au nombre de cinq seulement [ (Fig. n<sup>o</sup> 8 : 1 à 5 : céramique (moyens de préhension) ; 6 à 8 : faune ; 9 : perle en minéral vert), n<sup>os</sup> 35 à 39]. Trois sont des boutons coniques simples (n<sup>os</sup> 35, 36 et 39), deux sont des barrettes : une barrette simple, peu saillante (n<sup>o</sup> 38) et une barrette biforée (n<sup>o</sup> 37) portant deux perforations verticales de faible diamètre (0,15 cm environ). Ce dernier tesson montre à une extrémité le début d'une cannelure oblique.

## Le matériel lithique

- 29 Il se compose d'une majorité d'éclats ou de débris de silex de petites dimensions. Les pièces retouchées ou utilisées, au nombre d'une quinzaine, ne représentent que 19,48 % du total (Fig. n°9 : Mobilier lithique).
- 30 Notons deux armatures : une pointe losangique épaisse, à retouche bifaciale partielle, conservant une plage corticale sur le bord droit de sa face supérieure (n° 44) et une armature tranchante dissymétrique réalisée sur un petit éclat rebroussé et portant une retouche abrupte bifaciale du bord gauche (n° 45).
- 31 Plusieurs fragments de lames ou de lamelles portent des retouches plus ou moins continues sur leurs bords (n°s 46, 47 et 52), parfois aussi sur leur partie distale (n° 48). Le n° 51, dont l'extrémité forme un dièdre, pourrait être une mèche de foret.
- 32 Les grattoirs sont établis sur des éclats assez robustes (n°s 49 et 50) ; le n° 55 est réalisé sur une petite tablette d'avivage de nucléus ; le n° 56 n'est qu'un fragment de front de grattoir. Plus mince et ne portant que des traces d'utilisation, le n° 54 est une raclette.
- 33 Les n°s 53, 57 et 58 sont des pièces esquillées.
- 34 La plupart des pièces recueillies portent une patine blanche qui rend difficile l'examen de la couleur du silex. Le grattoir n° 49 est en silex translucide, peut-être d'origine lacustre, d'assez mauvaise qualité. Le n° 50 est en silex marbré rose ou marron foncé.
- 35 La qualité des matériaux est dans l'ensemble assez médiocre, mis à part pour les armatures ou les fragments de lames retouchées, mais ici la patine épaisse empêche de voir la couleur du silex.
- 36 Nous avons pu recueillir, à la fouille, un fragment de rognon en plaquette d'un silex noir à gris, à cortex calcaire grisâtre, certainement d'origine locale.
- 37 Il est probable qu'une grande partie du matériel est tirée des gîtes de silex aquitaniens de la presqu'île du Douliou qui sont les sources de matière première les plus accessibles. Ces matériaux ont été reconnus sur d'autres sites de la région, par exemple sur l'île de la Corrèze, à Leucate (Masson, André. 1984.).

## Autres vestiges

- 38 Les éléments de parure sont représentés par un fragment de petite perle en matière minérale verte [ (Fig. n°8 : 1 à 5 : céramique (moyens de préhension) ; 6 à 8 : faune ; 9 : perle en minéral vert), n° 43] de 0,75 cm de diamètre, 0,3 cm d'épaisseur et dont la perforation a un diamètre de 0,2 cm.
- 39 Notons enfin, dans le carré C3, la présence d'un petit bloc d'hématite de quelques grammes. Cette matière pouvait être utilisée pour rehausser le décor des céramiques, comme il a été noté dans la petite grotte de Bize (Guilaine, Jean. 1997. ).

## La faune

- 40 Les restes fauniques conservés sont surtout des débris de coquillages. Deux esquilles osseuses de petites dimensions et inidentifiables ont été trouvées. Cette quasi-absence de

vestiges osseux doit certainement être attribuée à des conditions de conservation défavorables.

- 41 Les débris de valves de moules, très fragmentées (1 cm<sup>2</sup> à 2 cm<sup>2</sup> au maximum), sont de loin les restes les plus abondants. Ils sont mêlés au sédiment dans toute l'épaisseur de la couche 2.
- 42 Parmi les vestiges de coquillages, on a déterminé quelques exemplaires de nasses [ (Fig. n° 8 : 1 à 5 : céramique (moyens de préhension) ; 6 à 8 : faune ; 9 : perle en minéral vert), n° 40], un fragment de pecten (n° 41) et un fragment de palourde (n° 42).
- 43 L'ichtyofaune n'est représentée que par un seul élément qui est un fragment de dent de daurade.

## Conclusions

- 44 Malgré la nature modeste du matériel recueilli, le sondage mené sur la parcelle 727 de l'Îlette confirme bien l'existence et l'extension d'un habitat de plein air appartenant au groupe de Bize. Les décors céramiques, en particulier, sont bien caractéristiques de cette culture. On regrettera que leur extrême fragmentation ne permette pas de contribuer de façon efficace à leur connaissance et limite les possibilités de comparaison avec les autres sites connus. Ceci vaut également pour les formes céramiques qui ne peuvent vraiment être cernées à travers cette documentation.
- 45 Il en va de même pour le mobilier lithique, trop réduit. L'armature losangique est déjà connue à de multiples exemplaires sur le site, ainsi que les armatures tranchantes. Nous n'avons pas trouvé d'exemplaire de pointe à pédoncule et à ailerons, de facture assez grossière, modèle pourtant récolté en grand nombre par Henri Barbouteau.
- 46 Bien que tronquée par l'absence de certains restes, la documentation faunique montre à l'évidence une exploitation du milieu lagunaire dans laquelle la consommation de coquillages devait tenir une place de choix, tout particulièrement celle des moules. La situation de l'habitat, à la jonction de milieux physiques et écologiques différents, offrait de toute manière un éventail de possibilités assez large.
- 47 L'érosion, les façons culturelles et les travaux d'aménagement du versant ont certainement contribué à perturber fortement les vestiges de l'important habitat préhistorique qui se trouvait là. S'il n'a pas été trouvé à cet endroit de restes de structures en place, il est certain que le site de l'Îlette réserve d'intéressantes possibilités d'études, peut-être au-dessous de la D 105 où les couches archéologiques peuvent être protégées par l'accumulation des débris issus du versant. La position chronologique du groupe de Bize au sein du Néolithique moyen reste toujours un sujet de discussion, ainsi que l'atteste une récente synthèse sur " La question bizienne " réalisée par Jean Guilaine (Guilaine, Jean. 1997. ).
- 48 Nota Bene
- 49 Il nous est agréable d'exprimer tous nos remerciements à :
- Jean Guilaine qui nous a confié le soin de réaliser ce sondage ;
  - Maurice Taillade qui nous a autorisés à effectuer des recherches sur les terres de sa propriété ;
  - Monsieur le maire de Peyriac qui a mis à notre disposition une pelle mécanique pour les travaux de décapage, ainsi qu'aux employés municipaux qui ont effectué ces travaux ;

- Henri Barboteau, responsable du groupe archéologique peyracois qui nous a très aimablement fait profiter de sa connaissance du terrain, nous a permis d'accéder à la documentation en sa possession et a grandement facilité nos travaux de terrain ;
  - Georges Hullo, directeur du centre de plein air de l'association régionale des œuvres éducatives et de vacances de l'Éducation nationale (AROEVEN) de Clermont-Ferrand à Peyriac, et à Claudette Hullo, qui ont accepté d'assurer la nourriture de notre équipe et qui nous ont réservé l'accueil le plus cordial ;
  - ainsi qu'à toute notre équipe de fouille (Julien Amant, Mireille Berm, Françoise Cantet, Isabelle Cantet, Sylvie Cantet, David Labadie).
- 

## BIBLIOGRAPHIE

Coffyn, AndréFabre, Henri. 1962 : « Stations préhistoriques et protohistoriques à Peyriac-de-Mer (Aude) », *Bulletin de la Société d'études scientifiques de l'Aude*, LXIII, p. 101-113.

Guilaine, JeanCoffyn, AndréFabre, HenriLauriol, Jacques. 1963-1964 : « La station néo-énéolithique de l'Îlette (Peyriac-de-Mer, Aude) », *Bulletin de la Société d'études scientifiques de l'Aude*, LXIV, p. 169-177.

Guilaine, Jean. 1997 : « La question bizienne », in Guilaine, Jean; Barthes, Pascale *et al.*, *La Poste Vieille à Pezens (Aude) : de l'enceinte néolithique à la bastide d'Alzan*, Carcassonne, Centre d'anthropologie, Archéologie en terre d'Aude, p. 168-193.

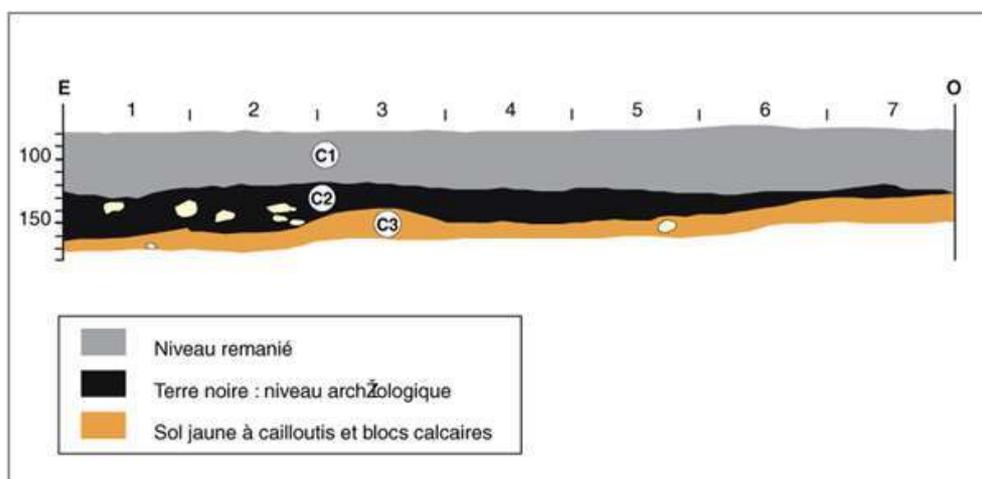
Masson, André. 1984 : « Analyse pétrographique des silex utilisés par les Néolithiques de l'île de Corrège, à Leucate », in Guilaine Jean, Freises André, Montjardin Raymond *et al.*, *Leucate-Corrège habitat noyé du Néolithique cardial*, Sète, Centre d'anthropologie des sociétés rurales, Musée Paul-Valéry, p. 59-71.

Guilaine, Jean. 1997 : « La question bizienne », in Guilaine, Jean; Barthes, Pascale *et al.*, *La Poste Vieille à Pezens (Aude) : de l'enceinte néolithique à la bastide d'Alzan*, Carcassonne, Centre d'anthropologie, Archéologie en terre d'Aude, p. 168-193.

Guilaine, Jean. 1997 : « La question bizienne », in Guilaine, Jean; Barthes, Pascale *et al.*, *La Poste Vieille à Pezens (Aude) : de l'enceinte néolithique à la bastide d'Alzan*, Carcassonne, Centre d'anthropologie, Archéologie en terre d'Aude, p. 168-193.

## ANNEXES

Fig. n°1 : Coupe est-ouest, sur la bordure sud de la fouille



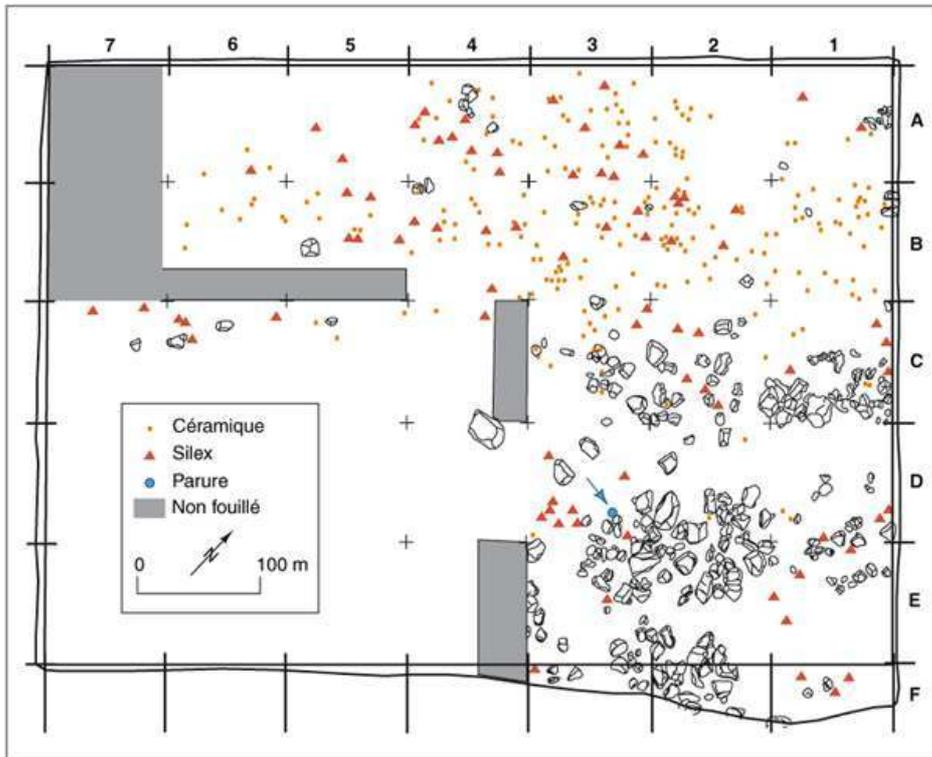
Auteur(s) : Cantet, Jean-Pierre. Crédits : ADLFI - Cantet, Jean-Pierre (2004)

Fig. n°2 : Détail de la coupe est-ouest



Auteur(s) : Cantet, Jean-Pierre. Crédits : ADLFI - Cantet, Jean-Pierre (2004)

Fig. n°3 : Plan général de la fouille



Auteur(s) : Cantet, Jean-Pierre. Crédits : ADLFI - Cantet, Jean-Pierre (2004)

Fig. n°4 : Vue générale du chantier



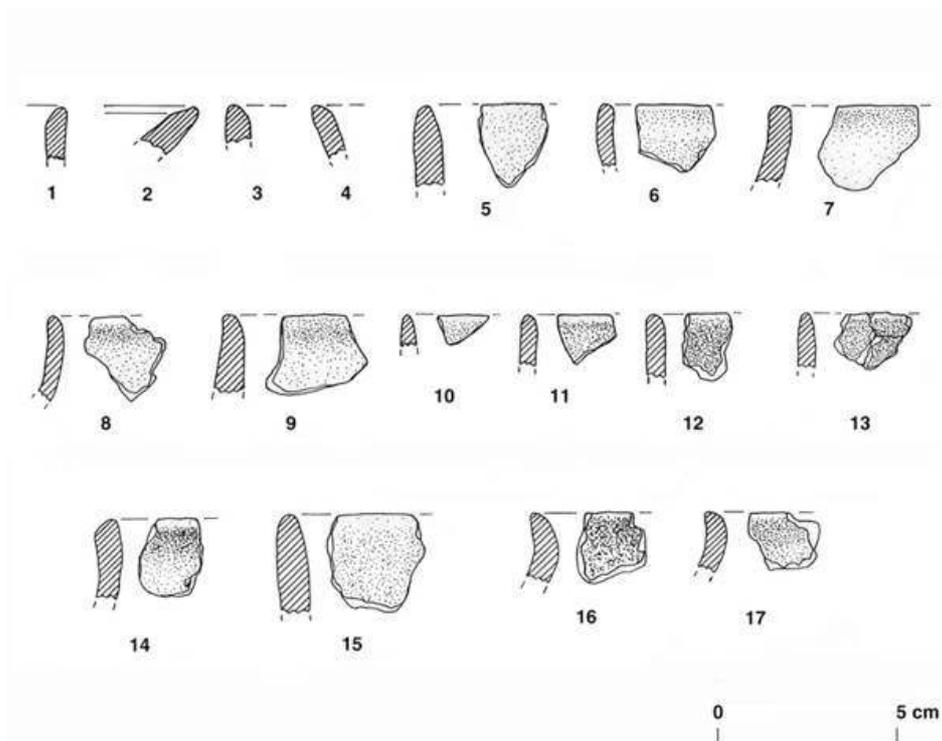
ADLFI - Cantet, Jean-Pierre (2004)

Fig. n°5 : Amas de blocs dans l'angle sud-est



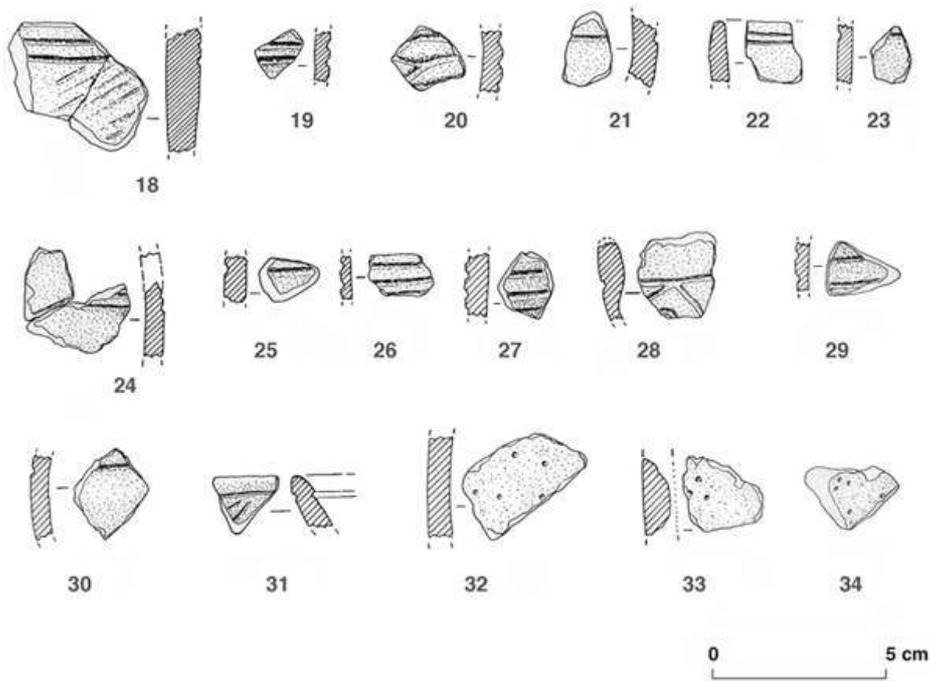
Auteur(s) : Cantet, Jean-Pierre. Crédits : ADLFI - Cantet, Jean-Pierre (204)

Fig. n°6 : Céramique : rebords non nornés



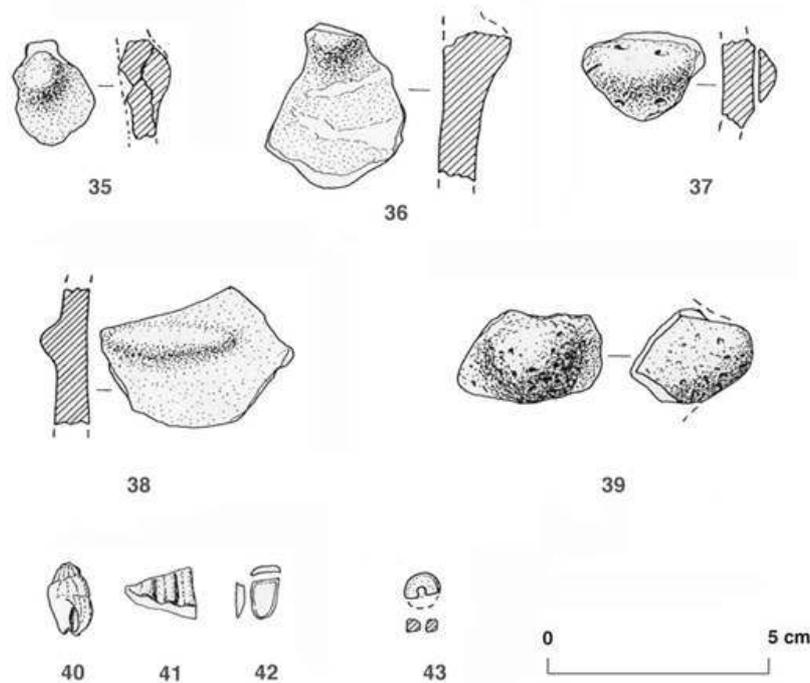
Auteur(s) : Cantet, Jean-Pierre. Crédits : ADLFI - Cantet, Jean-Pierre (2004)

Fig. n°7 : Céramique : tessons décorés



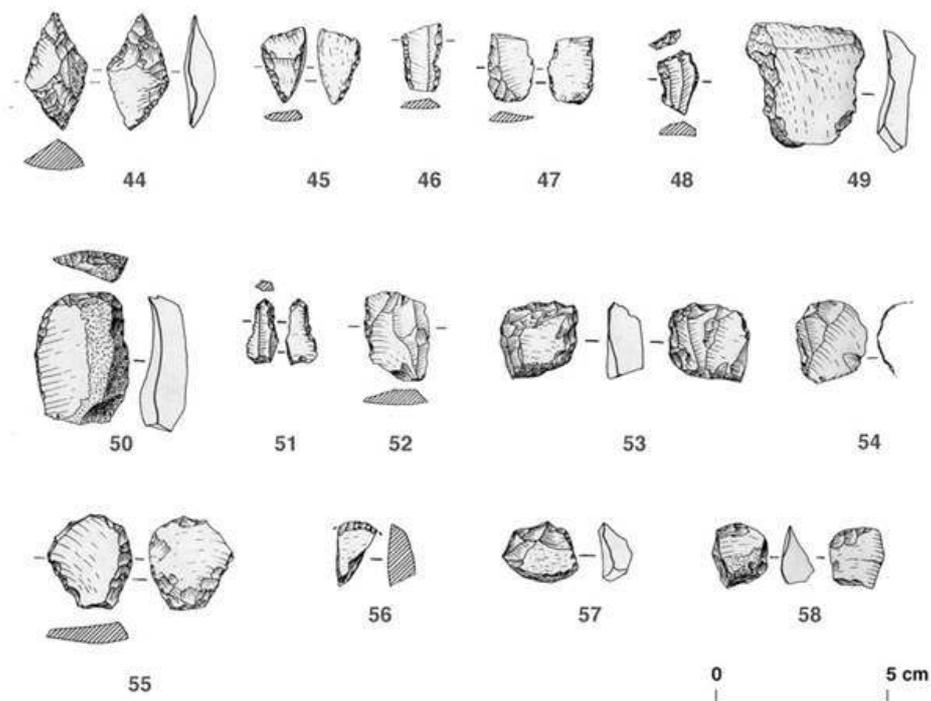
Auteur(s) : Cantet, Jean-Pierre. Crédits : ADLFI - Cantet, Jean-Pierre (2004)

Fig. n°8 : 1 à 5 : céramique (moyens de préhension) ; 6 à 8 : faune ; 9 : perle en minéral vert



Auteur(s) : Cantet, Jean-Pierre. Crédits : ADLFI - Cantet, Jean-Pierre (2004)

Fig. n°9 : Mobilier lithique



Auteur(s) : Cantet, Jean-Pierre. Crédits : ADLFI - Cantet, Jean-Pierre (2004)

## INDEX

**Index chronologique** : Néolithique moyen

**Index géographique** : Languedoc-Roussillon, Aude (11), Peyriac-de-Mer  
**operation** Sondage (SD)